

Ceux qui aiment la pénitence sont les vrais enfants de Marie. C'est au pied de la croix qu'elle les rencontre se crucifiant avec Jésus-Christ et buvant l'amour de souffrances aux sources sanglantes de ses blessures. Bossuet.

# LE COURRIER DE BERTHIERVILLE

RELIGION ET PATRIE

ORGANE HEBDOMADAIRE DES INTÉRÊTS DU COMTÉ DE BERTHIER.

Ceux qui n'ont jamais souffert ne savent rien. Ils ne connaissent ni les biens ni les maux. Ils ont les biens, ils s'ignorent eux-mêmes. FENELON.

Vol. VI. No. 36

Berthierville, le vendredi 19 février 1932

Dr A. D. Milot, Rédacteur en chef.

## LA QUESTION AGRICOLE

L'heure est grave, la crise que l'Agriculture traverse actuellement, et qui dure depuis de longs mois déjà, a découragé beaucoup de bonnes volontés; il ne faudrait pas que les cultivateurs abandonnent la partie, à tous ceux qui le peuvent, nous disons: *Luttez jusqu'au bout.*

C'est d'une lutte pacifique qu'il s'agit; avec du courage et l'aide du progrès, certains pourront réussir, sinon à s'enrichir, du moins à vivre et à faire vivre leurs familles.

Il est cependant nécessaire que les prêteurs d'argent ne se montrent pas trop exigeants, que ceux qui n'ont pas besoin de tous leurs revenus pour vivre, consentent des délais à leurs débiteurs, ils aideront, pour leur part, à sauver l'agriculture, et ils auront le droit d'être fiers du rôle bienfaisant qu'ils auront joué.

A quoi pourrait servir, dans les circonstances actuelles, de prendre des procédures contre des débiteurs malheureux, qui ne sont nullement responsables de leur situation, dans la plupart des cas, tout au moins.

Les frais de procédures coûtent cher, à quoi servirait d'accumuler de lourdes charges sur des épaules déjà trop surchargées, il est admis que les frais de justice sont privilégiés, il faut qu'ils soient payés, coûte que coûte, si ce n'est pas celui qui est condamné qui paie, c'est celui qui a obtenu le jugement: *La justice ne perd jamais ses droits.*

En admettant qu'une vente suive, après les formalités régulières; quel en sera le résultat? Les modestes biens du cultivateur, péniblement acquis seront vendus pour "une bouchée de pain", une famille honnête, très souvent nombreuse, sera jetée sur le pavé; la terre, ainsi vendue, sera, dans bien des cas, abandonnée, ou, tout au moins, mal cultivée. Ce cas, répété dans toute la province à des milliers et des milliers d'exemplaires, causera le plus grave préjudice à la cause agricole et, par conséquent, à la société toute entière.

La situation est loin d'être gaie, c'est entendu; après les élections du mois d'août, une session d'urgence devait être convoquée, les bruits du moins, en avaient couru; on a préféré avancer la session régulière; la question du crédit agricole est encore remise à plus tard; on oublie, en haut lieu, que la situation attend un remède immédiat et il est même permis de craindre qu'on tente de passer outre.

L'heure est grave, espérons encore que le remède à la crise viendra des médecins qui ont pris l'engagement formel, et cela publiquement, de l'administrer.

En attendant, nous demandons à tous d'avoir des égards pour la situation des cultivateurs endettés, il est impossible d'ignorer leur détresse, ils n'ont pas écoulé leurs produits pour la plupart, et ceux qui y ont réussi, en ont obtenu un prix dérisoire, ne leur permettant pas de vivre; juste assez pour ne pas mourir.

Au nom de la charité chrétienne, nous demandons à ceux qui sont assurés de l'existence, de protéger ceux des nôtres qui ne sont pas sûrs du lendemain qui se couchent le soir dans la crainte de voir les hommes de loi à leurs portes, à leur réveil, et qui ne savent pas si la maison, qui les abrite, sera encore leur propriété dans quelques jours.

Que tous les hommes de coeur pensent aux tranches des familles qui souffrent et qui sont les victimes de la crise terrible que nous traversons, si "plaisir d'argent n'est pas mortelle" pour ceux qui en ont, elle peut l'être pour ceux qui n'en ont pas et que la ruine guette à toute heure.

Tous, nous ignorons des desseins de la Providence, confions-nous à elle, nous en serons récompensés.

"La Terre de chez Nous." R.M.P.

considérables que dans les années ordinaires.

M. Taschereau promet, avec emphase le soir de l'ouverture de sa campagne à Montréal qu'il profiterait de l'octroi fédéral pour construire le grand boulevard d'un bout à l'autre de Montréal. Un autre contingent de 5,000 hommes devait être absorbé dans cette entreprise gigantesque. A-t-il tenu parole?

Quelles sont les conséquences désastreuses de cette politique de promesse en l'air, folles, parfaitement insensées?

Des milliers de braves gens qui attendaient de passer l'hiver dans les bois battent les pavés de Montréal. Des milliers d'autres, de tous métiers qui espéraient obtenir de l'ouvrage, pour des années à venir à la construction du boulevard métropolitain sont désappointés, découragés, sans le sou, réduits à la misère.

Ils ont été trompés par les promesses de M. Taschereau. Que fait-il pour leur venir en aide? Il devait donner des situations à tout le monde. Il a tout promis.

Est-ce qu'il accorde ces positions promises? Il ne se passe pas de jours que de braves gens viennent se plaindre du traitement qu'il reçoit du gouvernement de Québec, maintenant que les élections sont passées, et que les députés sont réélus pour cinq ans.

Ils doivent, sur leur honneur tenir promesse, tenir toutes les promesses faites—sous peine de mourir à la tâche,—d'en crever.

Il n'y a pas si longtemps nous rappelions aux grandes maisons d'affaires, aux industries, au commerce que le temps était venu de reprendre un chef de famille, pour faciliter le retour à la prospérité. C'est en donnant de l'ouvrage, même lorsque le salaire n'est pas élevé, qu'on combat une crise, qu'on relève le crédit, qu'on fait circuler l'argent.

Les gens d'affaires savent que l'année 1932 sera bonne, meilleure que la précédente.

Que fait Québec pour remplir les promesses échevelées de son premier ministre?

Les chômeurs sont-ils complètement délaissés par Québec? "L'Illustration."

## QUELQUES CONSIDERATIONS

Depuis déjà des semaines, il a été donné à ceux qui s'intéressent à notre Université canadienne-française et qui l'aiment, de faire des constatations bien pénibles; ils ont été à même d'assister à d'étranges attitudes et de voir surgir contre elle des obstacles de côtés où on était le moins en droit de les attendre.

Pourquoi faut-il qu'une oeuvre éminemment nationale soit incomprise de ceux-là mêmes qui sont les premiers à en bénéficier. En effet, que signifie une université pour la race canadienne-française. C'est presque sa vie même. C'est elle qui, depuis 1852, lui a fourni des hommes qui s'efforcent de faire respecter et faire triompher ses droits. C'est elle, qui à l'heure actuelle lui fournit une élite qui lui conserve sa place au soleil. C'est elle, enfin, qui lui assurera pour l'avenir, la survivance.

C'est à tort que l'on considère l'université comme une institution particulière qui n'a pour but que de produire des avocats, des médecins, des ingénieurs ou des comptables. C'est pourtant l'opinion qu'émettait l'autre jour quelqu'un d'assez en vue dans un article de journal, et il concluait cet article en disant: que ceux qui veulent avoir des fils dans les carrières libérales défrayaient le coût de leur instruction.

Ce journaliste, ne comprenant pas l'oeuvre de l'université. Il n'est pas le seul, malheureusement.

On pourrait, avec beaucoup d'à propos dire des journaux ce qu'en dit des langues d'Esopo; il n'y a rien, en effet, de meilleur qu'un journal quand celui-ci tend à faire triompher une juste cause. Mais aussi, il n'y a rien de pire, quand il s'engage sur une mauvaise pente, car les journaux ont une emprise considérable sur l'opinion des masses. Voulaient tenir leur lecteurs au courant de la situation actuelle de l'Université de Montréal, chaque feuille y est allé de ses commentaires, disant parfois plus que la réalité, donnant comme vrai ce qui n'était que probable, annonçant comme un fait ce qui n'était que rumeur. Certains journalistes ont dans les circonstances donné raison à ce qu'on répète d'eux: "Ils font pour les événements contemporains ce que font les commentateurs pour les textes de l'antiquité, ils parviennent à obscurcir les points les plus clairs."

Certain genre de publicité, autour de l'Université, est regrettable, car, elle lui porte préjudice. Avant de se livrer à la critique, de s'opposer, qu'on pose ses paroles, qu'on réfléchisse à leur portée. Il ne faut pas enlever la confiance d'un peuple, ni exciter son ressentiment contre l'institution qui lui fournit, ses défenseurs et ses chefs.

Qu'on cesse donc de traiter l'Université comme un parent pauvre qu'on soutient par condescendance, et non par conviction, en ne faisant pour elle que juste ce qui est nécessaire, comme pour éviter les remarques désobligeantes des voisins. Encore, fait-on sentir à ce parent qu'il est importun et que sa charité a des bornes.

Une fois pour toutes, il est bon de le répéter, une Université est une institution qui profite à toute une race, c'est donc elle qui doit la soutenir, et non des collectivités particulières. Comme le disait si bien l'autre soir à la radio M. Jean Bruchési: "L'Université est un phare qui non seulement éclaire la route où s'avance une nation, mais dont les faisceaux lumineux fouillent encore jusque dans les moindres détails, toute la vie de cette nation. Que le phare s'éteigne faute d'être alimenté, il ne restera plus que les lanternes fumées des petits esprits".

Ignace J. DESLAURIERS.

## L'HON. R. B. BENNETT DIMINUERA LES DEPENSES FEDERALES DE \$57,000,000.

LARGE PART DE TRAVAUX PUBLICS POUR LE QUEBEC

Ottawa, 15.—(D.N.C.)— Avec l'énergique détermination qui caractérise l'hon. M. Bennett a appliqué sa politique de rigide économie en réduisant d'un seul coup le budget de la dépense fédérale de 57 millions. La dépense totale pour le nouvel exercice suivant les prévisions budgétaires, déposées par l'hon. M. E.-N. Rhodes, ministre des finances, au début de la séance de cet après-midi sera de \$356,773,794, comparativement à \$400,402,042 l'an dernier.

Pour établir la chiffre véritable de la réduction des dépenses, il faut plus de 137 millions, pour le service des intérêts.

DEPENSE VERITABLE

Il convient aussi de noter à ce sujet que l'économie ne peut s'appliquer qu'aux dépenses contrôlables. Le fédéral a un budget de 215 millions, qui ne peut être réduit en raison du fait qu'il est déterminé par les dispositions statutaires et par les obligations que le pays a contractées. De sorte que la dépense véritable cette année se chiffre 129 millions au plus.

Après avoir donné le mot d'ordre aux gouvernements provinciaux ainsi qu'aux municipalités de restreindre autant que possible leurs dépenses, afin de n'être pas dans l'obligation de recourir à de nouveaux impôts que le contribuable ne peut pas supporter, le premier ministre Bennett donne au pays l'exemple d'une économie vraiment sincère, en réduisant ses propres dépenses d'au moins 15 pour cent.

## GABEGIE DES FONDS PUBLICS

Les citoyens qui se demandent comment il se fait que le gouvernement de M. Taschereau impose de nombreuses taxes, n'ont qu'à se rendre compte de l'effroyable gabegie des fonds publics qui s'est commise dans le cours des premiers six mois de l'exercice financier 1931-1932. Les citoyens comprendront que le gouvernement a dépensé ces sommes pour se maintenir au pouvoir par tous les moyens possibles, des plus sales aux plus bas.

Le 4 février dernier, M. Gault, directeur sessionnel de l'opposition, demandait au gouvernement: "A quels chiffres se sont élevés la recette ordinaire et les paiements ordinaires et extraordinaires pour les six premiers mois de l'exercice en cours?"

2.—A quels chiffres se sont élevés les recettes et les paiements de toutes sortes pour la même période?"

Réponse par M. Taschereau:

1.—Recettes ordinaires, \$17,648,087; dépenses ordinaires \$26,442,270.

2.—Recettes totales, \$26,700,560; dépenses totales, \$45,894. En réponse à une question de M. Aimé Guertin, député de Hull, au sujet des dépenses ordinaires du gouvernement en juillet, août, septembre et octobre, c'est-à-dire avant, pendant et immédiatement après les élections provinciales, M. Taschereau déclarait que ces dépenses ORDINAIRES se chiffraient à \$5,071,017 pour le mois de juillet; \$6,021,184, pour août; \$5,052,526, pour septembre et \$6,655,011, soit un total de \$22,700,000 en quatre mois.

Les citoyens sont au courant que les revenus de la province se sont chiffrés à \$41,630,620 pour l'exercice 1930-1931.

D'après un avertissement de M. Cordeau, président de la Commission des liquidations, les profits de cette Commission seront diminués de \$5,000,000 pour l'exercice 1931-1932; les recettes du département des Terres et Forêts, à cause du marasme qui sévit dans l'industrie de la pulpe, seront considérablement diminuées ainsi que la perception de la taxe sur les successions; enfin il y aura une baisse dans les recettes du gouvernement qui se chiffrera au bas mot à \$10,000,000.

Les revenus de la province ne seront plus que de \$31,000,000 pour l'exercice 1931-1932. La perception des nouvelles taxes n'augmentera pas considérablement le budget provincial. Pour être généreux, admettons que les revenus de la province seront de \$35,000,000 pour 1931-1932.

Le gouvernement a donc dépensé \$22,700,000 en quatre mois, soit sur une base annuelle de revenus de \$68,100,000, alors que ces revenus ne seront que \$35,000,000.

Ces chiffres parlent par eux-mêmes et démontrent que le gouvernement de Québec a grandement tort de vouloir s'immiscer dans les affaires de municipalités dont les finances sont mieux dirigées que celles de la province. Où sont les \$37,000,000 de surplus réalisés depuis 1902? "Bull" s'écrierait un Américain!

"L'Illustration."

## QUEBEC OUBLIE LE CHOMEUR

Pendant la campagne provinciale, l'été dernier, M. Taschereau fit plusieurs déclarations importantes.

Il déclara à Saint-Raymond, comté de Portneuf, que Québec pouvait prendre soin de ses chômeurs et n'avait pas besoin des secours d'Ottawa. Tout le monde se souvient de cette vantardise, — de cette sottise suffisance du premier ministre.

A quelque temps de là, dans une autre assemblée publique, il déclara que le gouvernement accordait une remise des droits de coupe aux directeurs de grandes exploitations forestières. Pas moins de 5,000 hommes de plus qu'à l'ordinaire prendront le chemin des chantiers. Sont-ils partis? On affirme que les engagements sont la moitié moins

## DEPUIS 1930

Le gouvernement Bennett depuis son avènement se trouve donc à avoir réduit les dépenses de l'administration fédérale de plus de 66 millions, en dépit d'une augmentation de 16 millions pour le service de l'intérêt sur la dette publique.

Les principales coupes dans la dépense sont les suivantes:

Les travaux publics	\$9,000,000
Les chemins de fer	\$6,000,000
Postes	4,600,000
Revenu national	4,000,000
Aviation	3,700,000
Commerce	3,500,000
Marine	3,200,000
Agriculture	3,200,000
Pensions-santé	2,800,000
Défense nationale	2,600,000
Pensions	2,500,000
Gouvernement civil	1,700,000
Subsidés postaux	1,100,000

## AUGMENTATIONS

Le ministère de la Justice accuse une augmentation de dépense de \$4,600, en raison du fait que le traitement des juges n'est pas réduit et que l'on doit affecter \$20,000 pour les juges des comtés en Ontario. La gendarmerie à cheval qui prend l'administration de la police provinciale de l'Alberta, doit en conséquence augmenter ses dépenses de \$485,000.

Ce sont là les seules augmentations sauf celle du service de l'intérêt sur la dette, qui nous coûte cette année \$137 millions soit 13 millions de plus que l'an dernier.

On note dans le détail des prévisions budgétaires que la dépense pour les fins militaires ont été réduites de plus de quatre millions depuis deux ans. On ne dépensera cette année que \$1,397,700 pour le chemin de fer de la baie d'Hudson qui nous a coûté l'an dernier plus de \$7 millions.

Les cadets, pour lesquels nous avons dépensé depuis quelques années \$400,000 annuellement, ne nous coûteront que \$100,000 cette année.

## CONFERENCE IMPERIALE

La conférence économique impériale qui se tiendra en juillet à Ottawa nous coûtera \$250,000, la Commission du Tarif, \$120,000 et la négociation des traités de commerce nous coûtera \$10,000.

## DANS CHAQUE PROVINCE

Malgré la rigide économie que l'on a imposée à tous les départements, on dépensera encore, dans la province de Québec pour les travaux publics, tout près \$750,000, comparativement à \$1,181,790 l'an dernier. On dépensera \$861,660 en Ontario, guère plus dans la province de Québec, \$100,000 dans la Colombie-Anglaise, \$86,700 au Manitoba, \$61,000 dans la Saskatchewan, \$47,000 dans la Nouvelle-Ecosse, \$46,000 au Nouveau-Brunswick, \$22,000 dans l'Alberta.

## DANS QUEBEC

Voici les principaux items qui intéressent la province de Québec: Pour les travaux au canal Carillon-Grenville, \$10,500; Pour le canal Lachine, \$20,900 (dépenses nouvelles) et \$6,100 pour les écluses de Ste-Anne.

Il y a aussi un item de \$15,140 pour les manèges militaires de Montréal; \$8,000 pour le manège de la rue Craig, \$500,000 pour le Terminal postal de Montréal, \$7,500 pour l'édifice public à Westmount pour le manège de Westmount.

On dépensera aussi \$15,000 pour la citadelle de Québec, \$2,500 pour la quarantaine de la Grosse-Île \$11,000 pour un édifice public à Huntingdon, \$16,000 pour un édifice public à Beebe.

## HAVRES ET RIVIERES

Les prévisions comportent aussi un item de \$717,500 pour les havres et rivières de la province de Québec.

## POURQUOI LES TAXES ?

Le pont de l'île d'Orléans coûtera \$5,000,000. Le pont de Caughnawaga coûtera \$3,000,000 pour commencer. Cela fait tout de suite \$8,000,000.

Le pont de l'île est l'exécution d'une promesse électorale et il sera à peu près inutile, à part de détruire l'esthétique du panorama. La construction du pont de Caughnawaga ne presse pas le moins du monde.

Or c'est pour construire ces deux monuments électoraux, que le premier ministre taxe les repas modestes, taxe les petits théâtres, les divertissements, ajoute au prix déjà prohibitif de l'alcool, taxe les corporations, la gazoline, et tout ce qui lui vient à l'idée, car la nomenclature commence à s'allonger.

Si le premier ministre ajournait la construction de ces deux ponts, il n'aurait pas de taxes à imposer cette année. Qu'en pensent les contribuables?

Les nouvelles taxes, en effet, doivent rapporter \$8,000,000; c'est juste le coup des deux ponts ministériels....

"Le Journal"

## QUESTION DIFFICILE

Le Gouvernement craint, en présence des difficultés économiques actuelles, de ne pouvoir créer un Crédit agricole cette année.

DEPUTES RURAUX vous qui connaissez la situation, vous savez qu'il souffre, travaillez pour obtenir un crédit agricole. C'est votre devoir; vous êtes soutenus par l'opinion publique, 261 requêtes, 14,000 signatures, quelques centaines de résolutions de Cercles et de lettres personnelles sont entre les Mains du Ministre;

AIDEZ-LE A ACCOMPLIR SA TACHE.

"La Terre de chez nous"

## Poste CKRO

La section des Zouaves de Berthierville a le plaisir de vous annoncer que, dimanche le 28 février à 4 hrs de l'après-midi, elle offrira au public un programme varié, composé de musique, chants, récitations, dialogue, etc.

Cette émission, préparée avec soin, sera offerte, grâce à la courtoisie de M. Philippe Dubeau, propriétaire du poste.

Avis donc, aux radiophiles d'être aux écoutes.

## Le Dr Eudore Dubeau Consul

Nos plus sincères félicitations au Dr Eudore Dubeau, chevalier de la Légion d'honneur, doyen de la faculté de la chirurgie dentaire de l'Université de Montréal, qui vient d'être nommé consul du Portugal, à Montréal. C'est Son Excellence l'hon. T.-G. Nosal, ambassadeur du Portugal à Londres, qui a informé le Dr Dubeau de sa nomination. Le consulat sera au numéro 400, rue Sherbrooke est.

(à suivre sur la dernière page)

LE COURRIER DE BERTHIERVILLE

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Dr A.-D. MILOT

Editeur propriétaire. BERTHIERVILLE, P. Q.

Le prix de l'abonnement est de 50 sous par année pour le Canada et \$1.00 pour les Etats-Unis.

Pour le tarif des annonces, impressions, etc., on voudra bien s'adresser aux bureaux du Courrier de Berthierville.

Toute année commencée est due.

La Clique n'aura pas le contrôle de la radio

Le Conseil privé donne gain de cause au bon sens.

Débutant le procureur général du Québec de son appel contre la Cour suprême du Canada, le comité judiciaire du Conseil privé a décidé que les communications radio-phoniques au Canada sont du ressort du Parlement canadien.

Les membres du comité judiciaire déclarent n'éprouver aucune hésitation à maintenir le jugement de la majorité de la Cour Suprême du Canada déclarant que l'autorité sur les communications radio-phoniques et leur réglementation sont de la juridiction fédérale, non de la juridiction provinciale.

Le comité judiciaire est aussi d'avis qu'on ne peut pas établir une distinction juridique entre les appareils d'émission et les appareils de réception.

La province d'Ontario était comédienne, dans cet appel.

Ce jugement du comité judiciaire du Conseil privé règle l'un des conflits les plus importants qui se soient produits entre les autorités fédérales et les autorités provinciales du Canada, ces années dernières. Il est de la plus grande importance non du seul fait des questions présentes qu'il règle, mais aussi parce qu'il déterminera la législation relative aux exploitations futures du domaine aérien.

Ce jugement constitue d'ailleurs une suite logique à celui dans lequel le Conseil privé a récemment déclaré que l'aéronautique est sous l'autorité fédérale et non sous l'autorité provinciale.

L'appel du Québec et de l'Ontario comprenait les deux questions suivantes:

1. — L'autorité sur les communications radio-phoniques, y compris la transmissions et la réception de signes, signaux, images et sons de toutes espèces au moyen des ondes hertziennes, et leur réglementation, ainsi que le droit de déterminer le caractère, l'emploi et l'emplacement des appareils utilisés, sont-ils de la juridiction du Parlement du Canada?

2. — S'ils ne le sont pas, à quelle particularité, ou à quelles particularités, ou jusqu'à quel point la juridiction du Parlement est-elle limitée?

Le comité judiciaire fait remarquer que les juges de la Cour suprême du Canada ont exprimé le regret de ne pas savoir, au moment de rendre leur jugement, la décision du Conseil privé au sujet de l'autorité sur l'aéronautique. Si la Cour suprême avait su que l'aéronautique est du ressort du parlement fédéral, cela aurait certainement confirmé l'avis du comité judiciaire.

La législation en cette matière, continue le comité judiciaire, relève de l'article 91 de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord donnant au Dominion le pouvoir de faire des lois pour la paix et pour l'ordre et pour le bon gouvernement dans tous les domaines qui sont pas confiés exclusivement aux provinces.

Cette conception d'un Dominion du Canada lié à des puissances étrangères par une entente équivalente à un traité ne venait pas à l'esprit en 1861. Elle est le résultat du développement graduel de la situation du Canada vis-à-vis la mère-patrie, situation que définit maintenant le statut de Westminster.

Le Canada a été représenté directement à la conférence internationale de radiophonie en 1927 et il a ratifié l'entente qui y fut dressée. "Le résultat est manifeste", continue le comité judiciaire. "Le Canada comme entité est responsable à d'autres puissances dans l'exécution de l'entente. Pour empêcher des particuliers du Canada d'enfreindre les clauses de l'entente, il est nécessaire que le Dominion adopte une loi applicable à tous les habitants du Canada".

S'il est reconnu qu'un appareil de transmission doit être sous l'autorité du Dominion, il s'ensuit qu'il doit en être ainsi d'un appareil de réception.

Le comité judiciaire ne règle pas la question des frais, mais il laisse au Dominion et aux provinces le soin de la régler.

"Il y a lieu de se féliciter", ajoute le jugement, "du fait que le

résultat paraisse conforme au sens commun. Le partage de l'autorité entre la transmission et la réception ne pourrait que causer de la confusion et l'inefficacité".

Voulez-vous vous marier ?

Les scènes diffèrent dans la vie avec la multitude des êtres, avec les gens, leur caractère, leur vie et la classe qu'ils occupent au sein de la société. Cela forme le monde, le vaste monde qui accuse sans cesse des différences et des contrastes qui ne se rapprochent jamais. Il est, cependant, un état où les charmes de tableaux variés se rencontrent ensemble, où les diversités, les contraires et toutes les situations opposées s'apprécient à la fois dans une même atmosphère.

Et cela forme l'état du mariage. Les lecteurs et lectrices me pardonneront s'ils doutent quelque peu de mon sérieux dans ce présent article. Je ne peux pourtant pas jeter un appel qui risquerait d'ailleurs d'être fort méconnu, en ces temps où plus que jamais il faut d'abord vivre pour soi. La vocation de la vie à deux comme toutes les autres vocations n'est pas une affaire de commandement. L'esprit du bien ou du mal souffle quand bon lui semble et l'on se marie, comme dit un malin, quand la pression de l'amour est assez forte pour renverser le niveau du raisonnement.

Le mariage est identique pour tous. Et, cependant, personne ne vous dira que son mariage a été le même que celui de son parent ou de son voisin. Les uns vous affirmeront que le mariage est un bienfait pour la nature humaine, d'autres prétendront qu'il est une tragédie dans la vie de l'homme, pour d'autres encore, pour les Américains surtout, il est un agréable passe-temps dans l'attente du continu renouveau. Une demoiselle m'a déjà soufflé à l'oreille que se marier, c'était drôle ou c'était triste. Rien de plus. Et donc se mariaient seulement ceux et celles qui voudraient toujours rire ou constamment pleurer! Non. Il suffit de trouver que la vie est une véritable et perpétuelle comédie et qu'un jour ou l'autre nous en sommes les victimes heureuses ou malchanceuses. Nous n'avons qu'à risquer notre chance.

Je veux bien que ce soit amusant quand une jolie femme possède un petit mari fin comme de la soie, avec des yeux pleins de tendresse et une belle moustache noire, brune ou blonde et qui lui donne de jolis noms comme mon "toutou d'amour", ma "petite chatte dorée", mon "oiseau bleu en or" ou ma "perle de satin blanc". Mais, quand vous êtes attachés pour la vie à un monstre que vous n'aimez pas, qui a la barbe toujours rude comme un charbon et qui vous crie sans cesse, avec une voix de "pore épique", que vous n'en avez jamais assez, c'est tout de même plus triste que drôle.

Vous avez un compagnon de vie actif et travailleur tout le jour, et vous êtes contente le soir de le voir arriver. Vous lui sautez au cou et vous l'embrassez... c'est charmant. Mais un homme qui marche sur vos talons toute la journée, à ce point que vous ne pouvez brûler quelques saucisses, manquer un gâteau sans qu'il s'en aperçoive, n'est pas agréable du tout.

Un mari qui est jaloux, qui ne sort jamais et qui éprouve le désir de vous étrangler chaque fois que vous éternuez, peut vous faire pleurer, mais il devrait vous faire rire, si vous êtes obligée de prendre une servante qui louche, n'a pas de dents, a les cheveux coupés en balai, parce que votre homme aime trop les créatures du bon Dieu.

La vie est triste ou drôle selon que vous avez de beaux bébé, jolis comme des anges, qui frisent et ne pleurent jamais, ou que vos douze marmots ressemblent à leur papa, et sont toujours pâmés et bleus comme des raisins.

Se marier, c'est peut-être drôle ou triste pour les uns, mais pour tous c'est le bonheur ou ce sont les misères. Aujourd'hui avant de prononcer le "OUI" trop vite, on y songe deux fois.

PAUL DE MYRAMBAIR "Le Quotidien".

A quel âge se marie-t-on ?

On se marie quand on a l'âge d'aimer. A ce compte-là, voilà un proverbe qui manque de sens. On se marie à n'importe quelle époque de la vie pour bien démontrer sans doute que le cœur n'a pas d'âge. De toute façon, on se marie jeune chez nous; et en cela, on s'en tient à la tradition à laquelle ni la guerre, ni la crise économique, ni les inquiétudes des deux dernières années n'ont touché. L'éducation familiale, malgré l'évolution des mœurs et le spectacle du relâchement dans d'autres pays, et les principes chrétiens sur lesquels elle s'appuie sont une garantie du maintien de cette tradition des mariages chez les tout jeunes gens.

Les statistiques du service d'hygiène provincial nous le démontrent encore une fois. Ainsi au cours du dernier exercice — celui du rapport de 1930 — ce sont les jeunes filles

de 21 qui se marièrent en plus grand nombre. Ainsi sur 18,543 épousailles, le nombre des mariées âgées de 21 ans était de 1863. Le nombre des mariages diminue sensiblement à mesure que les promesses avancent en âge. Voici en effet ce que donnent les statistiques: mariées âgées de 22 ans, 1857; de 23 ans, 1603; de 24 ans, 1382. On se marie bien à vingt ans et à dix-neuf. A preuve que 3584 jeunes filles ayant cet âge se marièrent en 1930. On se marie bien à dix-huit ans et même dix-sept ans comme l'indiquent les chiffres du ministère: jeunes filles 18 ans 1455 mariages; 17 ans 566 mariages; 16 ans, 95 mariages.

La charité dans le monde

Sous ce titre, un confrère dit en raccourci ce que le monde doit à la charité catholique. Il écrit à ce sujet:

"Une statistique dressée par la 'Quinzaine Internationale' donne les chiffres suivants relatifs au développement des oeuvres de la charité catholique dans le monde. Assistance aux malades, infirmes et vieillards: 15,700 hôpitaux; 752,000 lits; 135,000 personnes consacrées à cette oeuvre. Education: Instituts, 13,400; lits 668,000; personnel, 70,000. Assistance semi-hospitalière: 96,300 fondations; moyenne journalière des assistés, 2,389,000. Assistance à domicile: 140,000 oeuvres.

Nombres de catholiques qui s'y dévouent: religieux, 350,000; religieuses 32,000; professionnels, 120,000; volontaires sans rétributions, 6,650,000. Cette armée imposante de la charité et la lutte sans relâche qu'elle mène avec abnégation contre la misère et la souffrance sont un témoignage non seulement de la vitalité de la religion catholique, mais aussi de la grandeur de sa mission.

Et c'est une réponse aussi à l'injustice et à la mauvaie foi de ses détracteurs. Trouve-t-on, en effet, pareil dévouement parmi les librepenseurs?

Petites annonces

"Le Courrier de Berthierville est édité par A.-D. Milot, de Berthierville et est imprimé aux ateliers de 'ECHO de Saint-Justin', Saint-Justin, P. Q.

L'Heure catholique dimanche prochain

La causerie doctrinale à l'Heure catholique qui sera irradiée du poste CKAC le 21 février sera donnée par le R. P. Léon Lebel, s. j., aumônier de l'Union catholique des cultivateurs. Il exposera le miracle de la résurrection et montrera qu'il suffit à authentifier la mission divine de Jésus.

Cette causerie commencera à 6 h. précises. A 6 h. 20, audition musicale exécutée par la chorale de la cathédrale des Trois-Rivières sous la direction de M. l'abbé J.-G. Turcotte.

A 6 h. 40, causerie sur les patronages de la Congrégation de S.-Vincent de Paul par le R. P. Lockquell, c. s. v.

UN RECORD

Pour un record, franchement c'en est un et qui ne sera pas égalé de sitôt!

Pour le seul repas d'un homme, (il faudrait dire un ogre) on prépare 30 oeufs, 30 tranches de jambon, 30 morceaux de gâteau, et 2 gallons de vin.

C'est la nouvelle qu'on mande de Budapest, ce matin, et que nous transmet un quotidien de la métropole.

En vérité, il n'y a pas que nos voisins qui puissent s'offrir le luxe d'établir des records, ce géant hongrois en donne une preuve éclatante.

Hoover, paraît-il, a une peur bleue que ses ouailles se jettent à ce jeu, car il en découlerait des conséquences désastreuses, surtout dans ce temps de crise économique où bon nombre sont obligés de serrer leur ceinture d'un cran... et Hoover a bien raison.

Combien plus profitable ce serait si chacun se mettait à lutter dans le sens contraire! Le prix de la vie, semble-t-il, serait réduit de moitié et l'on verrait le monde revenir à la prospérité d'antan. Ce serait un résultat magnifique, n'est-ce pas? Pourtant cette invention serait de main d'homme et par conséquent imparfaite. Car les pertes de vies, amenées par cette grève de la faim, ne se compteraient plus. En définitive, ce régime s'apparente beaucoup avec celui qui existe en Hongrie, du moins par ses conséquences, puisque le même journal nous annonce que ce "Budapestois" qui a une façon toute à lui de passer le temps du Carême, vient de rendre son âme à Dieu.

Entre nous, c'était plus qu'il n'en faut pour tuer un homme... Berthelais.

La charité dans le monde

Sous ce titre, un confrère dit en raccourci ce que le monde doit à la charité catholique. Il écrit à ce sujet:

"Une statistique dressée par la 'Quinzaine Internationale' donne les chiffres suivants relatifs au développement des oeuvres de la charité catholique dans le monde. Assistance aux malades, infirmes et vieillards: 15,700 hôpitaux; 752,000 lits; 135,000 personnes consacrées à cette oeuvre. Education: Instituts, 13,400; lits 668,000; personnel, 70,000. Assistance semi-hospitalière: 96,300 fondations; moyenne journalière des assistés, 2,389,000. Assistance à domicile: 140,000 oeuvres.

Nombres de catholiques qui s'y dévouent: religieux, 350,000; religieuses 32,000; professionnels, 120,000; volontaires sans rétributions, 6,650,000. Cette armée imposante de la charité et la lutte sans relâche qu'elle mène avec abnégation contre la misère et la souffrance sont un témoignage non seulement de la vitalité de la religion catholique, mais aussi de la grandeur de sa mission.

Et c'est une réponse aussi à l'injustice et à la mauvaie foi de ses détracteurs. Trouve-t-on, en effet, pareil dévouement parmi les librepenseurs?

Petites annonces

"Le Courrier de Berthierville est édité par A.-D. Milot, de Berthierville et est imprimé aux ateliers de 'ECHO de Saint-Justin', Saint-Justin, P. Q.

L'Heure catholique dimanche prochain

La causerie doctrinale à l'Heure catholique qui sera irradiée du poste CKAC le 21 février sera donnée par le R. P. Léon Lebel, s. j., aumônier de l'Union catholique des cultivateurs. Il exposera le miracle de la résurrection et montrera qu'il suffit à authentifier la mission divine de Jésus.

Cette causerie commencera à 6 h. précises. A 6 h. 20, audition musicale exécutée par la chorale de la cathédrale des Trois-Rivières sous la direction de M. l'abbé J.-G. Turcotte.

A 6 h. 40, causerie sur les patronages de la Congrégation de S.-Vincent de Paul par le R. P. Lockquell, c. s. v.

UN RECORD

Pour un record, franchement c'en est un et qui ne sera pas égalé de sitôt!

Pour le seul repas d'un homme, (il faudrait dire un ogre) on prépare 30 oeufs, 30 tranches de jambon, 30 morceaux de gâteau, et 2 gallons de vin.

C'est la nouvelle qu'on mande de Budapest, ce matin, et que nous transmet un quotidien de la métropole.

En vérité, il n'y a pas que nos voisins qui puissent s'offrir le luxe d'établir des records, ce géant hongrois en donne une preuve éclatante.

Hoover, paraît-il, a une peur bleue que ses ouailles se jettent à ce jeu, car il en découlerait des conséquences désastreuses, surtout dans ce temps de crise économique où bon nombre sont obligés de serrer leur ceinture d'un cran... et Hoover a bien raison.

Combien plus profitable ce serait si chacun se mettait à lutter dans le sens contraire! Le prix de la vie, semble-t-il, serait réduit de moitié et l'on verrait le monde revenir à la prospérité d'antan. Ce serait un résultat magnifique, n'est-ce pas? Pourtant cette invention serait de main d'homme et par conséquent imparfaite. Car les pertes de vies, amenées par cette grève de la faim, ne se compteraient plus. En définitive, ce régime s'apparente beaucoup avec celui qui existe en Hongrie, du moins par ses conséquences, puisque le même journal nous annonce que ce "Budapestois" qui a une façon toute à lui de passer le temps du Carême, vient de rendre son âme à Dieu.

POUR VOUS MESDAMES

3000 verges de soie à la verge imprimée ou non-imprimée, 2000 verges de soie en coupons. Tout ce qu'il y a de plus beau et de plus nouveau en fait de dessin. C'est là la quantité de soie que nous avons reçue de la Compagnie Associated Textiles de Louisville, à un prix très bas étant donné que ce sont des pièces de soie pas complètes ou des coupons.

Nous vendons tout ce stock à des Prix extrêmement Bas. Toute cette soie est garantie être de Première qualité et avoir subi toutes ses épreuves. Nous voulons aussi vous annoncer que nous faisons le Hemstitch à un prix très raisonnable. N'oubliez pas que cette soie est vendue par M. et Mme J.-H. Langevin, rue St-Laurent, Louiseville, Qué. En face de la Banque Canadienne Nationale.

Consultations Bélar 3130  
2 à 4  
7 à 8

Dr GASTON CAISSE  
Chirurgien-Orthopédiste  
4094, rue St-Denis, MONTREAL.

Salles d'échantillons pour voyageurs de commerce  
HOTEL WINDSOR  
J.-T. BELAND, Prop.  
Pension de première classe  
Chambres spacieuses  
Omnibus à tous les trains

61 rue St-Laurent, Louiseville.  
Tél. Bell 6 B. P. Boite 21

GARAGE RONDEAU  
L.-P. RONDEAU Prop.  
Réparations générales d'Autos,  
Engins à Gazoline, Soudures à l'oxygène.  
OUVRAGES GARANTIS  
Accessoires pour Autos, Gazoline,  
Huile, Graisse, Pneus,  
Chambres à air, Etc.

LANORAIE Tel. 213 s.16

Youp! Youp! dans la ferraille  
Nous vendons le fer, l'acier, le béton, le barreau de Colombie et la ferronnerie dans le plus complet assortiment. Seuls distributeurs de la planche de construction GYPCOR, de \$2.50 le carré, en montant. Spécialité: Brouettes en acier pour la maison et l'entrepreneur, excellentement construites. — à moitié prix.

CARON & FRERE,  
BERTHIERVILLE, Qué.  
Charles-Edouard Ferland, M. P.  
— AVOCAT —  
Boulevard Manseau (78a)  
Coin de la rue LaJolie  
Tél. Rés. 319.

JOLIETTE, — QUE.  
LAMPE ALADDIN  
La lampe Aladdin à l'huile, à manchon, est non seulement moderne dans sa forme et son fini, mais elle produit une lumière blanche moderne qui, de toutes les lumières est la plus rapprochée de la lumière solaire. Sa lumière est brillante tout en étant douce et agréable — juste l'intensité voulue pour la demeure. Economique aussi, se paie actuellement d'elle-même en quelques mois par son économie d'huile. Brûle 68 heures au gallon.

P.-ALBERT FARLEY  
Epicier et  
Marchand Aladdin Autorisé  
ISLE DUPAS, P. Q.

J.-A. BOIVIN  
Notaire.  
Agent à prêt, Règlements de facilités et de successions. Examens de titres, difficultés commerciales, Assurances, etc.

Bureau: 145, rue Frontenac,  
Tél. Bell 37 — Résidence: 123,  
BERTHIERVILLE — Qué.

Tél. 81 — B. P. 89  
Dr W. GENDRON, M. D.  
Médecin-Chirurgien  
Ex-interne de l'Hôtel-Dieu de Montréal

Traitement à l'électricité médicale.  
19 ave. Ste-Geneviève. — Tél. 81  
BERTHIERVILLE, Qué.

Téléphone 1575  
PAUL A. TRAHAN  
PAUL N. VANASSE  
**Trahan & Vanasse**  
AVOCATS  
(Ancien bureau de Martel, Martel & Quesnel)  
Bureau de fin de semaine à 75 St-Laurent, LOUISEVILLE  
168 rue Bonaventure  
Trois-Rivières

**La Briqueterie Saint-Laurent Limitée**  
71 RUE ST-JACQUES, MONTREAL.  
Briqueterie: Tél. Harbour 4904 L. APRAIRIE, P. Q.

Tél. Résidence: 151-W Tél. Entrepôt: 75-J  
**J. HERVE FERNET**  
Tabac, Grains, Engrais, Provisions et Charbon.  
13 De Champlain, — BERTHIERVILLE, Qué.  
\*Voisin du Bureau d'Enregistrement

Boite Postale 3 — Téléphone Bell No. 3.  
**G.-A. DAVIAULT**  
MARCHAND DE  
Nouveautés, Epicerie, Ferronneries, Huile, Peintures, Vitres,  
Vaisselle, Librairie, Tapiserie, Meubles, Etc.  
SPECIALITE: Habits faits sur mesure.  
BERTHIERVILLE, — P. Q.

Voulez-vous avoir un bon dentier et faire enlever vos dents sans douleur?  
Si oui, voyez immédiatement le  
**Dr A.-D. MILOT**  
109 Frontenac — Téléphone 74.  
Chirurgien-Dentiste. — BERTHIERVILLE, P. Q.

Téléphone 51. — Boite Postale No. 47.  
**ALBERT BAYEUR**  
Entrepreneur de pompes funèbres.  
Assortiment général pour frais funéraires.  
Embaumement des corps, une spécialité.  
Agent de Monuments de toutes sortes, Etc.  
BERTHIERVILLE, — P. Q.

FEU — VIE — ACCIDENT — MALADIE — RESPONSABILITE — AUTOMOBILE  
**H. COURCHESNE**  
Courtier d'Assurance  
Téléphone Bell 11. — Rue de Champlain,  
BERTHIERVILLE, — P. Q.

**KEATING & MCREA**  
COURTIERS  
Renseignements — Statistiques  
Succursales:  
MONTREAL, TROIS-RIVIERES,  
SHAWINIGAN, BERTHIERVILLE  
SERVICE COMPLET  
**Dr A. D. MILOT**  
Représentant  
BERTHIERVILLE, Qué.  
Ordres exécutés ponctuellement Tél. 74.

Venez voir nos prix  
"MAGASIN INDEPENDANT  
**VICTORIA**"  
**J. D. CAISSE**  
Epicier-Licencié  
Angle des rues Frontenac et Iberville,  
Tél. 30, BERTHIERVILLE.

LE COIN LITTÉRAIRE

Conte de la St-Valentin

Année Bissexile

Ils étaient quatre dans le boudoir de Roseline: Juliette Chardon qui, à l'encontre de son nom, n'avait rien d'épiqueux mais cachait sous des traits presque enfantis...

Malgré ce que cette question pouvait comporter d'indiscret, Marcelle, qui ne se sentait pas du tout vieille, dont les cheveux d'un blond ardent étaient toujours beaux et les yeux bleus toujours brillants...

—Vingt-neuf ans. —C'est curieux que vous ne soyez pas encore mariée, s'exclama étourdiment Jean, vous êtes pourtant bien charmante!

—Je n'ai encore jamais trouvé. —Pas la plus petite fois? —Pas la plus petite! —Alors, il faut profiter de l'année bissexile pour vous chercher un mari...

—Ce n'est pas facile à faire... et si l'élu refuse? Ce serait joliment humiliant. —Pas plus que pour un prétendant de se faire évincer et vous avez au moins une compensation: si le monsieur refuse, il est obligé de vous offrir une belle robe de soie!

—C'est bien la première fois que j'en entends une pareille! —On voit bien que vous n'êtes pas vieille! Mais certain, vous ne feriez pas croire, car vous ne me feriez pas croire que vous tenez absolument à rester fille!

—Pas absolument, mais il faut trouver un parti et qu'il ne soit pas le premier venu. —C'est comme je vous dis, poursuivit Jean qui avait une idée derrière la tête, vous devez bien avoir remarqué quelqu'un, alors faites la demande!

—Impossible... Ce n'est pas aux jeunes filles à faire le premier pas et puis... il faudrait passablement d'audace, car c'est extrêmement gênant de faire une pareille démarche. —Pensez-vous que ça ne l'est pas autant pour le pauvre jeune homme qui veut conquérir sa "duisinée" et doit obtenir le consentement des parents de celle-ci...

—Vous êtes bien charitable, Jean! Je souhaite que la prochaine année bissexile vous soit favorable puisque vous êtes trop jeune pour vous marier maintenant, mais...

pour moi, je n'aurais pas recouru à votre moyen car il me semble que j'y risquerais ma dignité. —Là-dessus Marcelle prit congé de ses amis.

Lorsqu'elle les eut quittés, Jean dit à sa sœur: —Crois-tu qu'elle ne se marierait pas ton amie, si elle trouvait? —Probablement.

—Je me demande pourquoi Bernard Lemoine, qui paraissait l'aimer, ne l'a pas demandée en mariage. —Je ne le sais pas plus que toi. Ils se seraient pourtant bien convenus!

—Tiens! C'est ton idée à toi aussi! Veux-tu, nous allons tout en nous amusant, faire quelque chose pour les rapprocher... et Jean se mit à conférer avec sa sœur qui ne paraissait pas du tout l'approuver. —Voyons, Jean, ce ne serait pas correct... on ne fait pas un tour pareil!

—Mais puisque je te dis que nous allons mettre nos noms, ils sauront d'où cela vient et verront que c'est pour rire!... —Non, je n'y consens pas!... inutile d'insister, c'est mon dernier mot.

Quel projet le jeune étudiant avait-il bien pu ruminer? —Quelques jours après, le quatorze février, Marcelle Chevalier recevait un joli valentin, carte double de velin blanc sur laquelle étaient peints d'un pinceau habile et délicat deux cœurs percés d'une flèche.

En l'ouvrant, elle put lire ce qui suit: Monsieur et Mademoiselle Savard ont l'honneur de vous demander votre main pour Monsieur Bernard Lemoine, leur ami.

—Quelle singulière demande en mariage! se dit Marcelle. C'est ce jeune fou de Jean qui a voulu se divertir à mes dépens. Mais pourquoi avoir mis le nom de Bernard Lemoine en cause? Il aurait aussi bien pu faire la demande pour lui-même puisque ce n'est qu'un jeu!

—Je passerai lui offrir mes remerciements et formuler... mon refus de vive voix. —Lorsqu'elle entra le lendemain chez son amie, un visiteur y était déjà. Elle eut un involontaire recul.

—Bernard Lemoine ici! pensait-elle. Comment se fait-il? Il y avait des années qu'elle ne l'avait rencontré car il ne demeurait plus à Montréal. Il était un peu cousin des Savard, ce qui expliquait sans doute sa présence dans cette maison.

—L'air un peu embarrassé de la jeune fille n'échappa à personne. Elle ne pouvait parler devant l'étranger de ce qui l'amena et sa visite n'avait plus sa raison d'être. Une question de Roseline prouva au visiteur qu'on ne s'attendait pas à voir Marcelle ce jour-là.

Bernard, qui était très perspicace, interrogea tout à coup: —Ne seriez-vous pas venue remercier vos amis pour une importante communication reçue hier? Marcelle ne perdit pas contenance.

—Qu'est-ce qui vous fait croire monsieur? —Ceci... et le jeune homme sortit de son portefeuille une carte que Marcelle reconnut, qu'il lui tendit. Elle lut: Monsieur et Mademoiselle Savard ont l'honneur de vous demander votre main pour Mademoiselle Marcelle Chevalier, leur amie.

C'en était trop! —Je n'aurais jamais cru cela de vous, Roseline! fit la jeune fille se tournant vers son amie d'un air contrarié et confus. —Mais... dit Bernard, je suis sûr que ma cousine n'y est pour rien et que Jean est le seul coupable. C'est pourquoi tantôt, en constatant son absence, je n'ai pas parlé de la chose à Roseline.

On montra les deux valentins à cette dernière qui reconnut le "coup de pinceau" de son frère. Elle avoua que Jean lui avait fait part de son projet et qu'elle l'avait vigoureusement désapprouvé.

—Il a agi malgré moi, conclut-elle, et je le regrette beaucoup. Il va certainement recevoir la semonce qu'il mérite. Il doit pourtant être rentré... Elle partit à sa recherche et les deux jeunes gens restèrent seuls.

—Je ne vous savais pas à Montréal, dit Marcelle. —Je n'y suis que de passage, ce qui faisait bien l'affaire de Jean, qui doit me croire reparti et ne s'attend pas à me rencontrer. Mais, continua Bernard, je vous croyais mariée depuis mon départ, c'est-à-dire il y a quatre ou cinq ans.

—Ma sœur s'est mariée vers ce temps. —Alors... vous êtes toujours libre? —Certes. —Savez-vous, poursuivit-il en souriant, que ce serait dommage de ne pas donner aux démarches matrimoniales si bien commencées par mon petit cousin un heureux résultat?

Il obtint facilement de la jeune fille la permission d'aller la voir chez elle. —Nous voilà d'accord, terminait-il gaiement, mais n'en faisons rien voir, Jean serait trop heureux de triompher si vite!

Aussi ne fut-ce que quelques mois après que l'espérance apparut les fiancailles de Marcelle et de Bernard. —ARIANE "Le Devoir," 14 février 1932.

PARTIE!

Olga est revenue du Bureau de Poste, elle n'a pas encore enlevé son manteau et tient à la main le petit carré de velin blanc qui semble pour le moment être le seul objet de ses préoccupations. Qu'est-ce donc qui l'occupe au point de lui faire oublier de regarder le livre nouveau qui repose sur sa table? Que peut bien contenir ce papier pour faire trembler ainsi la main qui le tient?

—Si vous êtes plus près vous pourriez lire ces mots qui sont la cause de tout le trouble d'Olga: "Mademoiselle. Sur la demande qu'elle m'a faite, de vous avertir de sa mort, je vous annonce aujourd'hui avec douleur que A. M. en religion Sœur Marie, est morte hier, après quelques jours de maladie. Recevez l'assurance de ma sympathie dans le deuil qui vous frappe. Je sais combien vous estimiez cette âme d'apôtre. Je puis vous assurer qu'elle méritait votre nom à toutes ses prières. Adieu, mademoiselle, veuillez croire à la douleur sincère de Sœur Jean du..."

Tenant toujours la missive de deuil, Olga songeait à l'amie morte là-bas, en cette lointaine Afrique, à cette apôtre qui, au temps où toutes deux faisaient leurs études, avait été sa compagne aimée et parfois même son guide, puis-que dans leurs heures d'expansion Olga, toujours rieuse et un brin moqueuse, lorsqu'elle avait quelque fredaine au programme lui disait en taquinant: "Voyons, ma chère conscience qu'en penses-tu? Et l'amie de répondre en riant: "Quand je te dirais ce que j'en pense, cela t'empêcherait-il de lire ce que j'ai passé par ta tête ébouriffée?" Entre deux éclats de rire la question se débattait. Souvent la "Conscience" d'Olga gagnait son point et la tête folle de la petite bretonne se soumettait... Les études terminées elles se séparèrent comme bien d'autres. Un jour, Alberta—c'est le nom de la morte—dont les goûts pour l'apostolat étaient très prononcés, entra au noviciat des Sœurs Blanches d'Afrique. A Alger, la blanche ville bâtie

en amphithéâtre, elle se dévoua à l'enseignement du catéchisme aux enfants Arabes et Kabyles. Après quelques années passées chez les noirs elle revint au pays. Le 3 février 1910, une conférence sur l'oeuvre du Cardinal de Lavergne, était donnée à Québec par deux Srs Blanches d'Afrique. Olga, qui ne savait à quoi employer son temps ce jour-là, assista à la conférence qui avait lieu dans une maison d'éducation de la vieille Capitale. Elle ignorait ou était son amie et regretta-tout toujours son absence. Ce jour-là, Dieu, qui est meilleur que la meilleure amie, lui ménageait une dernière entrevue avec sa "Conscience". Quelle ne fut pas sa surprise de retrouver dans une des religieuses celle à qui elle pensait toujours. Après la conférence Olga reconduisit à son couvent son ancienne compagne. Là, toutes deux évoquèrent les jours anciens. En se quittant—pour toujours, hélas!—la missionnaire promit à la jeune fille de lui écrire de temps à autre, ce qu'elle fit avec le charme et le tact qui la caractérisaient. Toujours, l'errante qu'était restée la petite bretonne, recevait avec une joie infinie les missives tantôt graves tantôt enjouées de l'exilée. Elles lui aidaient à suivre la voie si âpre et si épineuse qu'était la sienne. C'était fini, maintenant! Deux larmes brûlantes tombèrent sur le papier. Elle revit par la pensée la douce figure de celle qui était partie pour le "voyage de l'ombre". Plus de lettres d'elle! La main qui les écrivait était maintenant raidie par le froid de la mort. Muette pour toujours, la voix qui se faisait si grave et si convaincante lorsqu'elle parlait de Dieu aux pauvres enfants de la brousse. Clos à jamais les yeux rêveurs et tendres qui regardaient avec tant d'amour les âmes qu'elle aimait.

En ce soir de février, Olga, à genoux aux pieds du Bon Dieu pleure et prie en pensant que jamais elle ne reverra l'amie tant aimée, qui dort là-bas, sous le ciel uniformément bleu de la lointaine Afrique. Et, songeant à tous ceux, si nombreux, qui sont nartis, la laissant presque seule ici-bas, avant de quitter l'Hôte divin elle fait une dernière prière: "Mon Dieu, conduisez au gîte pour jamais ceux des nôtres qui font le voyage de l'ombre".

ALBA...

Une page de journal

Au pensionnat de Berthier, l'histoire d'une page de journal est un peu longue à traiter, mais, je laisserai de côté les détails pour entrer dans les grandes lignes qui depuis janvier, ont mis quelques variétés à notre programme de notre vie régulière.

Mentionnons d'abord les Quarante-Heures. Comme toujours, pendant ces heures bénies nous avons beaucoup prié. Nous avons demandé à Jésus-Hostie de conserver encore longtemps à notre affection tous ceux qui nous sont chers; nous avons pensé à tous nos bienfaiteurs et en un mot la reconnaissance et la charité ont été les mobiles principaux de nos prières. La magnifique parure de lis et de roses qui ornait l'autel était de nature à augmenter la dévotion au Saint-Sacrement. Quel beau spectacle en effet que ce soleil d'or au centre duquel plus lumineux encore resplendit le roi des rois!

Notre chorale encore novice a essayé de rendre avec âme et ferveur des motets au Saint-Sacrement et de pieux cantiques tout à la gloire de Jésus-Hostie... Le soir l'Amende - Honorable réunit dans notre belle chapelle, des parents, des élèves et des amis de la maison, qui avec nous, viennent rendre leurs hommages d'adoration à Jésus.

Notre digne pasteur, Monsieur le Chamoine Désy, a daigné officier à l'ouverture de la touchante solennité, le vingt-huit janvier au matin; et de plus chacun des deux

soirs, il présida l'Heure-Sainte, accompagné de ses dévoués auxiliaires, Messieurs les Abbés J.-A. Pelletier, A. Houle, C.-E. Beaudry. Si, chaque année reviennent les Quarante-Heures, chaque année aussi nous emportons un bien doux souvenir de ces heures de paix trop tôt envolées!

La semaine dernière, avait lieu la lecture des notes. Notre Monsieur le Curé malgré les occupations nombreuses qui le réclament, n'oublie pas ses enfants! En général, le mois de janvier a été satisfaisant au double point de vue intellectuel et moral. Le succès vient toujours lorsque l'on persévère... c'est en effet la couronne d'un travail soutenu. A celles qui ont réussi, nous souhaitons de continuer ainsi, et à celles dont les notes sont moins bonnes, il serait bien à désirer qu'elles se mettent à l'étude avec plus d'ardeur afin de correspondre plus fidèlement au dévouement de leurs maîtresses et aux nombreux sacrifices de leurs bons parents.

Georgette LAMOTHE, Pensionnat de Berthier.

NOTES

Nous insérons les notes des différentes classes du pensionnat de la Congrégation de Notre-Dame de Berthierville.

Muguette Vincent, 95 p. c. Madeleine Rochette 88 p. c. Annette Salvas 94 p. c. Georgette Lamothé 86 p. c. Mariette Daviault 96 p. c. Aline Gervais, 93 p. c. Aïcie Proulx, 93 p. c. Laurette Paquin, 93 p. c. Madeleine Bonin, 91 p. c. Marcelle Salvas, 90 p. c. Yvonne Gendron, 89 p. c. Jeanne Laferrrière, 88 p. c. M.-J. Dalcourt, 87 p. c.

Victoire Bertrand 94 p. e. Mariette Barrette 93 p. c. Reins Maillette 88 p. c. Yvette Doucet 85 p. c. Madeleine Grégoire, 89 p. c. Micheline Denis 87 p. c. Marguerite Dautreble 96 p. c. Marguerite Mongeau 93 p. c. Claudette Champagne 88 p. c.

Yolande Théoret 89 p. c. Françoise Lamothe 88 p. c. Fleurette Champagne 84 p. c. Madeline Bellerose 87 p. c. Denise St-Martin 87 p. c. Françoise Courchesne 77 p. c. Stella Delorme. Fleurette Salvas. Louise Courchesne, Réjane Champagne, Cours préparatoire, Marcelle St-Jean, Simonne Leduc.

Améthyste en février

Si vous êtes né en février, l'améthyste est votre pierre de naissance. On attribue à cette pierre précieuse le pouvoir de vous donner la paix de l'esprit, la sincérité, la maîtrise de tout passion et l'empêchement de tout souci de ceux qui sont nés en février. "Laissez-les chérir une améthyste et il n'y aura jamais de lutte ni de souci en eux."

Avez-vous déjà entendu raconter le légende au sujet de l'origine de votre pierre de naissance? Selon le récit de la fable, une jolie fille du nom d'Améthyste fut un beau jour poursuivie par le dieu de Bacchus, celui-ci l'avait presque atteinte lorsque la déesse Diane à qui elle demanda secours vint la changer en une pierre blanche. Pour montrer son repentir Bacchus versa sur elle une libation de jus de la vigne qui lui donna la jolie nuance violette qu'elle conserve encore de nos jours. C'est peut-être

tre pour cette raison que dès les premiers on attribua à l'améthyste le pouvoir de guérir l'ivrognerie. Ses autres attributs sont son habileté de contrôler les pensées mauvaises, de rendre l'intelligence plus vive et d'engendrer une grande adresse dans les affaires. L'améthyste protège encore celui qui la porte contre la contagion, et si c'est un soldat elle lui donne la victoire tout en le protégeant contre tout danger.

Votre ange gardien est Barchiel dont la pierre talismanique, le paspe, donne le courage et la sagesse à celui qui la porte. Saint André est votre apôtre spécial, les Poissons sont votre signe dans le zodiaque, et la primevère est votre fleur.

CHANSON SUEDOISE

Que m'importe un vaste domaine La fortune même d'un roi? Je suis plus riche qu'une reine Quand tu t'assieds près de moi. Rude labeur, chagrin, misère, Rien ne me fait peur ici-bas Si tu dis que je te suis chère, Si, pour m'appuyer, j'ai ton bras.

MONTREAL LIGHTNING ROD CO. Limited PACIFIQUE GAGNON ENTREPRENEUR Pour l'installation de Paratonnerres en cuivre pour Eglises, Institutions, Chéménées, Réparation et Peinture de Clochers, Réservoirs à Eau, Couvertures d'Eglises, Etc. Téléphone Falkirk 2695. 4556 Resther, MONTREAL.

BANQUE CANADIENNE NATIONALE Siège social: Montréal Comptes courants Comptes d'épargne Prêts et escompte Encasements Nantissements Mandats Coffrets de sûreté Change sur tous les pays Achat et vente de monnaies étrangères Lettres de crédit documentaires et circulaires Financement des importations et des exportations Remise de fonds dans toutes les parties du monde Achat et vente de valeurs de placement Succursale BERTHIERVILLE. C. E. Bellerose, gérant

B. P. 15 Tél. 22 "4" VICTORIA HOTEL B. PRECOURT, Prop. Table d: première classe. - Bière, Vins et Liqueurs assortis CHAMBRES BIEN CONFORTABLES ET BIEN AERÉES COUCHER \$1.00 - REPAS 50c BERTHIERVILLE, P. Q.

Tél. Bell CARRIERE ST-BARTHELEMI Pierre Concassée de toutes sortes. PIERRE BRUTE, SCREENING. Pierre pour construction de chemins. Prix sur demande, suivant quantités et grosseur. St-Barthélemi, Co. Berthier

Feuilleton du "Courrier de Berthierville"

Le Manoir Mystérieux

ou les Victimes de l'Ambition

par Frédéric Houde

(suite) mille puissante, aux alliances de celle-ci et aux services par lesquels il s'est déjà signalé dans la marine et ailleurs; supposons, dis-je, que, bravant ce mécontentement et les sarcasmes de la bonne société de nos pays, vous êtes retirés dans votre manoir des Trois-Rivières ou d'ici. L'ancien intendant du roi, celui auquel était confiée l'administration financière du pays, celui qui n'avait de supérieur que le gouverneur général et pouvait légitimement ambitionner, raisonnablement espérer de le devenir lui-même un jour, est maintenant un simple gentilhomme campagnard, satisfait de retirer ses rentes de ses censitaires et d'étendre son autorité sur les employés de ses

moulins... —Deschenaux! interrompit l'intendant en fronçant le sourcil. —Vous m'avez ordonné de parler, monsieur; laissez-moi terminer mon tableau... La cour trouve que M. de Beauharnais a été assez longtemps gouverneur du Canada; il s'agit de le remplacer. M. de Vaudreuil a prévu ce qui devait arriver et a fait agir en conséquence et à propos les hautes influences qu'il sait lui être favorables. Surtout, il a eu la prudence de rester tout le temps dans le service du roi, dans une qualité on dans une autre. M. Bégon en a fait autant de son côté et pour son avancement. Vous, vous apprenez tout cela à la campagne, au coin de votre feu, loin du monde officiel, par lequel vous avez voulu vous faire oublier. Vous commencez alors à regretter, mais trop tard, la nullité à laquelle vous vous êtes condamné. Et pourquoi?...

—C'est assez Deschenaux, c'est assez! fit l'intendant, je saurai triompher de mes goûts pour la retraite; car il s'agit de considérer le bien public; et, pour servir mon roi et mon pays, vous avez raison, je dois continuer d'occuper le poste où je suis. Ordonnez que l'on selle nos chevaux; je vais prendre, comme l'autre jour, un habit de livrée. A ces mots, il alla rejoindre Mme Hocquart. —Adieu, Joséphine, lui dit-il. Le soleil se montre à l'horizon; je devrais être déjà à sept lieues d'ici. —Sitôt me quitter? dit-elle. Tu ne m'accorderas donc pas ma demande? Soit! je ne te réclame plus de reconnaissance publiquement pour ton épouse; mais permets-moi au moins de confier le secret de notre union à mon père, et, en lui disant le nom de mon mari, de mettre fin à sa douleur. On rapporte qu'il est dangereusement malade. —"On rapporte?" répéta vivement M. Hocquart. Qui a pu te rapporter cela? Deschenaux ne lui a-t-il pas fait savoir tout ce dont on pouvait l'instruire pour le moment? Ne t'attend pas dit qu'on avait trouvé le noble vieillard bien portant! Qui a pu faire naître d'autres idées dans ton esprit? —Personne, mon cher mari; mais je voudrais m'assurer de mes propres yeux de la santé de mon bon vieux père; il a été si tendre pour

anciens amis et les sarcasmes de mes ennemis. —Mon cher mari, tu t'exagères les choses. Comment as-tu conçu une si mauvaise opinion de DuPlessis? S'il suffit de te parler de lui pour t'offenser, que traîs-tu si je l'avais vu? —Si tu l'avais vu! tu ferais bien de tenir cette entrevue secrète, car quiconque voudra pénétrer dans mes secrets s'en repentira cruellement. Mais qu'as-tu, mon amour? ajouta-t-il en adoucissant le ton à la vue de sa femme qui pâlisait. As-tu quelque chose à me demander qui ne puisse compromettre ni mon honneur ni notre fortune? —Rien, répondit Mme Hocquart d'une voix faible. Je désirais te demander quelque chose, mais tu me l'as fait oublier. —Tu t'acharner de te le rappeler la prochaine fois, dit-il. Et, après avoir essayé de la consoler de son mieux, il ajouta, en l'embrassant affectueusement: "Au revoir, ma Joséphine. N'oublie pas de toi dépend notre bonheur dans l'avenir". Et il sortit. Au bas de l'escalier, Deschenaux lui donna un grand

manteau et un chapeau rabattu qui lui cachait en partie le visage. Il monta à cheval d'un air distraité et sorti du parc. Deschenaux, resté un peu en arrière murmura à l'oreille de Cambrai: —Ne parle à personne de la visite de DuPlessis, il y va de notre fortune à tous les deux. Suis toujours mes conseils, Thom, et tu pourras obtenir la propriété de tout ceci. —Duchenaux eut bientôt rejoint M. Hocquart, et lui dit: —Je me suis arrêté un instant pour demander à Cambrai l'adresse d'un homme que je destine à remplacer Letendre à votre service. Si vous voulez continuer votre route sans moi, je retournerai sur mes pas et je vous l'amènerai aux Trois-Rivières avant que vous soyez levé. —Allez, Deschenaux, mais dépêchez-vous, car il faut que vous reveniez promptement aux Trois-Rivières pour vous trouver à mon lever. Vous savez que je suis censé y être endormi dans ce moment. A ces mots M. Hocquart partit à toute bride, et Deschenaux, retournant sur ses pas, descendit à la por-

(à suivre)



CLAIRVOYANTE... CARTOMANCIENNE...

Le Présent... L'Avenir... vous seront dévoilés par Mademoiselle Jeanne, qui possède plusieurs années d'études dans les sciences de la cartomancie. Ses révélations vous surprendront, et seront pour vous un guide précieux. Lit dans les cartes comme dans un livre. Coupez le paquet de cartes trois fois, dites nous quelles cartes vous avez retirées, et envoyez 50 cents en bon de poste. Correspondance confidentielle. Pourquoi retarder. Ecrivez dès aujourd'hui. Adressez: Mademoiselle JEANNE, Casier Postal 1100, BEAUCHE-JONCTION, Qué

Berthierville VA ET VIENT

Mademoiselle Willa Tessier, est retournée à New-York, après un séjour à Berthierville. Monsieur J.-D. Clerk de Montréal, de passage chez J.-Albert Tellier.

Mlle Simone Normandin, de retour d'un voyage à Montréal, l'invitée de Mlle Manon Brousseau. Le Dr et Mme A.-D. Milot ont reçu à dîner ces jours derniers. Les invités étaient: M. et Mme Gaston Allard, M. et Mme J.-René Tessier, Mlle Willa Tessier.

Mme J.-René Tessier recevait jeudi dernier à l'heure du thé. Les invités étaient: Mmes D. Tessier, J.-H. Aubé, L. Mesnard, J. Talbot, O. Gadoury, Alf. Rochette, G. Allard, A.-D. Milot, Léo-P. Lamarche, L. Deshaies, J.-L. Tellier, Geo. Normandin, Mesdemoiselles: W. Tessier, Cécile Mesnard, M.-P. Rochette, Suzanne Allard, Claire Lamarche, Simone Normandin.

Le thé et les glaces furent servis par Mme L. Mesnard, et Mlles Cécile Mesnard et Suzanne Allard. Monsieur Paul-Emile Laporte de la Banque Canadienne Nationale est actuellement en vacances pour trois semaines, ou il rendra visite à ses parents et amis de Notre-Dame de Lourdes, et de Montréal.

La semaine dernière à l'occasion du Mardi Gras, M. et Mme Chs-Ed. Bellerose recevaient à une partie de Cinq-Cents. Les invités étaient: M. et Mme J.-Bte Bellerose, M. et Mme Elie Bellerose, M. et Mme Raymond Savignac, M. et Mme Alphonse St-Martin, Mlles Juliette, Esther, Cécile et Laurette Bellerose, MM. J.-Ls Roch, Joseph et Albert Bellerose. L'heureuse gagnante fut Mlle Juliette Bellerose.

Mademoiselle Laurette Grandchamp, est de retour d'un voyage à Québec, Montréal et St-Jérôme. Mlle Jacqueline Caisse est de retour d'une promenade aux Trois-Rivières.

La semaine dernière Mlle Joséphine de Grandpré recevait à une partie de Cinq-Cents. Les invités étaient: Mmes J.-A. Tellier, I. Courchesne, Chs-Ed. Bellerose, Ant. Champoux, G. Lamarche, Geo.-Alp. Daviault, Mlles Laura Caisse, Lucienne de Grandpré, Clara Pelletier, Anita de Grandpré, Christiana Allard.

Les jolis prix ont été gagnés par Mlle Laura Caisse et Mme Olivier Lamarche. A l'occasion de la St-Valentin, Mlle Christiana Allard recevait à une partie de Cartes. Les invités étaient: Mmes Arthur Ferland, Olivier Lamarche, Alexis Piette, Osc. Tellier, Paul Fernet, Chs-Ed. Bellerose, J.-A. Tellier, Hervé Fernet, Hormisdas Aubé, Mlles Joséphine de Grandpré, Laura Caisse, Laurette Allard, Anita de Grandpré.

Les magnifiques prix ont été gagnés par Mlle Joséphine de Grandpré, Mme Osc. Tellier et Mlle Anita de Grandpré. Mme Norbert Hénault est actuellement à Montréal, l'invitée de sa sœur Mme Nap. Dupont.

En visite chez Mme J.-O. Tellier, pour une journée, Monsieur Geo. Foisy, séminariste. De passage chez Mme Osc. Tellier et Mme Hervé Fernet: Dr et Mme Latourelle de Louiseville, Dr Roy, interne à l'hôpital St-Justine, ainsi que son père M. C. Roy, et Mlle Roy, M. Adolphe et Fortunat Latourelle de Montréal, Mlle A. Tellier de Montréal, Monsieur D. Fernet de Shawinigan, Monsieur M. Fernet, Monsieur A. Goulet de St-Thomas.

M. et Mme Armand Doucet étaient de passage parmi nous ces jours derniers. Mlle Marguerite Joly, était de passage chez Mme Alphonse Généreux.

Monsieur Alphonse Plouffe de Ville-Lasalle, était à Berthierville ces jours ici. M. et Mme Armand Hénault, M. Paul Demers, et Mlle Jeannine Turcotte, de Montréal, étaient chez Monsieur et Madame Amable Grandchamp dimanche dernier.

M. Joseph Desaffiers a fait l'acquisition de la propriété de Monsieur Hector Boucher située près de Paquette. De retour d'Ottawa: Mme Rosaire St-Martin, MM. Victor Allard et Dr A.-D. Milot.

De retour de Montréal: MM. Azelus Laforest, J.-H. Aubé, Dr Théoret, Mmes C.-E. Bellerose, J. René Tessier, M. et Mme Conrad St-Martin, M. Alfred Mousseau, Philippe Dubéau.

Mlles Laure et Jeanne Beaufort de St-Cuthbert sont actuellement les invités de Mlle Alice Désy. M. C.-E. Millen, Gérant de l'Eddy Mach Co., est de retour, par affaires, de Pembroke, Ont. M. Camille Fréchette, du C. P.R., de passage à Saint-Norbert.

LANORAIE

MM. Raymond Desmarais et Ulrich Blais sont de retour d'un voyage à Montréal.

Complètement épuisée

Mme Fitzpatrick dit à ses amis comment les Pilules Roses du Dr. Williams l'ont rendue mieux.

"Je devins épuisée et incapable de faire mon travail," écrit Mme W. P. Fitzpatrick, de Marquis, Sask. "On me dit que j'étais anémique et je fus traitée en conséquence, mais sans beaucoup de résultats. Finalement, ma sœur, qui avait été dans le même état, me conseilla d'essayer les Pilules Roses du Dr. Williams, qui lui avaient fait un bien immense. J'en ai pris sept boîtes et, aujourd'hui, je suis bien portante, forte et capable de faire mon ouvrage. Je monte les escaliers sans suffoquer, je dors et mange bien. Mes amis sont étonnés du changement qui s'est opéré chez moi et ne manquent pas de m'en demander la cause. Je réponds: 'Les Pilules Roses du Dr. Williams'."

Les Pilules Roses du Dr. Williams créent du sang nouveau et c'est ce qui explique pourquoi elles procurent des forces et une vitalité nouvelle à tant de femmes épuisées. Se recommandent également pour les jeunes filles en période de croissance. Chez votre pharmacien dans le nouveau récipient en verre, à 50c chacun. 727

A l'Hospice du Sacré-Coeur

Assistaient à la partie de Cartes hebdomadaire du 10 février: Mesdames Oscar Tellier, Barth. Farly, Ignace Courchesne, A. Plouffe, A. Trudel, S. Lafrenière, J. Savignac, C. Grandchamp, Jos. Salvas, J.-E. Bruneau, Jos. Hubert, H. Aubé, J.-A. Bacon, O. Lamarche, J.-O. Daviault, J.-A. Tellier, Chs Lafontaine; Mlles E. Champagne, Lucienne de Grandpré, Thérèse D'Arçon, Alice Chenard, Y. Chenard, O. Laforest.

Les gagnantes des prix ont été: Mmes Ignace Courchesne, Jos. Hubert, J.-A. Bacon, C. Lafontaine, A. Plouffe, Mlle C. Hénault.

Le commandant des zouaves M. W. Desnoyers est fêté par ses amis

MM. Ed Pagé et Julien Pélouquin ont organisé ces jours derniers une joyeuse fête à l'occasion du 32ème anniversaire de naissance de leur commandant M. Willie Desnoyers, instructeur de la Compagnie des Zouaves. Ce fut une réelle surprise, car sans douter, un corsaire Monsieur Forget de la Grande Côte arriva vers les onze heures du soir pour acheter de M. Desnoyers des pommes. Quelle ne fut pas sa surprise de voir surgir de partout derrière les barils une vingtaine de ses Zouaves, lançant le cri de guerre "On t'a".

Contrairement aux grandes guerres, le maréchal vaincu fut promené en triomphe et le général vainqueur remit ses armes qui consistaient en une superbe montre bracelet en or vert, don des confrères. M. Desnoyers ému et surtout très surpris remercia en mots très appropriés ses bons amis de cette marque d'amitié à son égard.

L'on s'amusa ferme jusqu'au matin. Il y eut chant, musique, danse, déclamations, par MM. Desnoyers, Forget, Pagé, Fortier, Gendron, Brouillette, Bonin. Prenaient part à la fête: M. et Mme W. Desnoyers, Mlle Adrienne Gendron, MM. Ed. Pagé, Julien Pélouquin, Robert St-Martin, Camille Brouillette, Clovis Brouillette, Eugène Lafontaine, Roger Pélouquin, René Beaulac, Arthur Beaulac, Georges Bonin, Gaston Gendron, Jean Gendron, Lionel Fortier, O.-A. Forget, Edouard Choquette, Roland Couët et plusieurs autres...

Grand marathon de raquettes

Les amateurs du sport du comté de Berthier, seront heureux d'apprendre, que dimanche, le 28 février, il y aura une grande course en raquettes, de dix milles. Seuls les amateurs du comté de Berthier ont le droit de prendre part à la course.

L'entrée pour les coureurs, est gratuite, et elle sera close, une heure avant le départ qui effectuera à 1.30 p.m., en face de la gare du C.P.R. Pour de plus amples informations, s'adresser à M. Léo-Paul Dubé, organisateur, Berthierville.

M. Joseph Pelletier nommé curé

C'est avec plaisir que nous avons appris la belle nomination d'un de nos vicaires au poste de curé de la paroisse de St-Alphonse de Kildare.

Ca n'est pas moins sans regret que l'on voit partir un de nos aînés les plus dévoués, les plus estimés. A nos sincères regrets, se joindra un accueil chaleureux de la part de vos futures ouailles.

Dans votre nouvelle fonction, faite de grandes responsabilités, nous vous adressons, M. l'abbé Pelletier, nos vœux les plus sincères de succès, de santé et de bonheur.

BERTHIERVILLE

DIOCESE DE JOLIETTE

Le premier février 1932, notre cercle de l'U.C.C. a tenu son assemblée régulière sous la présidence de M. Alp. Lavallée; une vingtaine de membres étaient présents. M. le chanoine J.-H. Désy, aumônier, après la prière, félicita les membres présents et exprima en même temps l'espoir d'en voir un plus grand nombre la prochaine fois. Il les exhorta à s'intéresser aux questions intéressant l'U.C.C. en général, et à l'étude des problèmes locaux de l'agriculture.

Les membres ont appris avec regret la décision du gouvernement de ne pas instituer le crédit agricole, cette année. On aborda ensuite la question des engrais chimiques. Il a été décidé que d'ici à la prochaine réunion, M. le Secrétaire du cercle et certains membres faisant déjà le commerce des engrais chimiques, s'engageront à payer pour 30 à 35 tonnes d'engrais simples et composés, livrés à Berthierville, et que rapport soit fait à la prochaine réunion.

La dernière question à l'étude fut la possibilité d'acheter en coopération les grains de semences, spécialement celles de mûre et de trèfle.

Alphonse HOULE, ptr.

Berthierville, 1er février 1932.

Feu J.-F. Fernet

(suite de la première page)

J.-A. Lanoix, Ignace Courchesne, Théodule Plante, Joseph Salvas, Raymond Savignac, Mlles Françoise Barrette, Gendron, Mmes O. St-Martin, Wilfrid Sylvestre, Mme Alexis Piette, Charles-Auguste Mousseau, L. Mesnard, Alfred Mousseau, L.-J. Plante, T.-R.-A. St-Martin, Mme Vive Blais, Les Elèves du Collège et les élèves de la Congrégation N.-Dame, et une foule d'autres.

Au chœur de chant, on remarquait: MM. l'abbé C.-E. Beaudry, directeur, Henri Courchesne, A.-rien Ducharme, Lucien Caron, J.-C. Thomson, Léo Denis, B. Précourt, le Rév. Frère Larivière, c.s.v., Cléophas Lavallée, Romain Lavallée, C. Barrette, J.-R. Sylvestre, Théo D'Arçon, Irénée Sylvestre, Arvin Désy.

Offrande de fleurs. — Famille J.-F. Fernet. Offrandes de messes. — Madame J.-F. Fernet, Mlles Alice et

Françoise Fernet, M. et Mme Gabriel Fernet, M. et Mme Hervé Fernet, M. et Mme Paul Fernet, M. et Mme Emile DeGrandpré, M. et Mme Prosper Quessy, Le curé Wilfrid Fernet, le curé E. T. Maréchal, Curé Hector Ferland, M. l'abbé Bernard Ferland, les frères de 1ère Classe, du couvent de Berthier, M. et Mme Tancrède Fernet, M. et Mme Martial Fernet, Mme Jos-Alexis Piette, Famille F.-J. Latourelle, Famille J.-A. Latourelle, M. et Mme Léopold Latourelle, Dr et Mme Rodrigue Latourelle, M. Georges Latourelle, M. O. Latourelle, M. N. Latourelle, Famille Albani DeGrandpré, Mme Oscar Tellier, M. et Mme Arthur Ferland, M. et Mme T. Quessy, Mlle Flore Piette, Notaire et Mme J.-A. Rouleau, M. et Mme J.-E. Mousseau, Mme S. Bureau, Famille J.-R. Rochette, M. Roland DesChamps, Mlle Monique Bureau, M. et Mme Edouard Caron, M. J.-A. Michand, M. et Mme Médéric Pothier, Mlle Octavie Pothier, M. et Mme J.-M. Bureau, M. J.-H. Ménard, M. et Mme Paul Granger, Famille Louis-Henri Pagé, M. et Mme Henri Delorme, M. A. Magnan, Mme G.-H. Leblanc, M. R. Pomerleau, M. et Mme Antonio Leblanc, M. et Mme Georges Michand.

Télégrammes. — Mme Fortunat Fernet, M. et Mme Paul Martel, M. et Mme Jean DeCotret, Dr et Mme Gaston Caisse, Dr et Mme G.-C. Blais, M. Hormisdas Aubuchon, M. et Mme Jos Goulet, M. et Mme L. Lavallée, Famille T. Quessy, North American Life, M. et Mme Jules Lamouroux, M. et Mme Arthur Tellier, M. et Mme Jos Levesque, M. Docteur et Mme Wilfrid Michaud, M. S. Michaud.

Bouquets spirituels. — Les Religieuses de l'Hospice du Sacré-Coeur, les élèves de l'école No 4, Mme P. et A. Hamelin, Mme Atchez Goulet, M. L.-J. Piette et Mlle Piette, Famille E. Laurence, M. Georges Latourelle, M. et Mme Roméo Boucher, M. Gérard Drainville, Mme D. Roy, Mlle Yvonne Roy, Famille Louis Lamotte, Famille Arthur Dagenais, Famille Carmel.

Témoignages de sympathies. — Collège St-Joseph de Berthierville, Le Juvénat des Clercs St-Viateur, Le Couvent de la Congrégation N.-Dame, le Monastère des Dominicaines, Les Religieuses de l'Hospice du Sacré-Coeur, l'Amicale des anciens du Couvent de la C.N. D., Frère René Piette, C.S.V., Frère J.-A. Savignac, C.S.V., La Banque Canadienne Nationale, North American Life, Frost & Wood, The National Agency, M. M. J.-T.-M. Camus, Notaire J.-A. Barrette, M.P., Mme A. Ma-

réchal Leblanc, Dr et Mme Wilfrid Fernet, M. et Mme Louis DeGrandpré, Famille H. Olivier, Mlle Flore Piette, M. et Mme C.-E. Bellerose, M. et Mme G.-A. Daviault, Dr et Mme A.-D. Milot, M. et Mme Dumoulin, Mlle Christiana Allard, Mlles Marie-Louise et Malvina Allard, Mlle Agnès Veilleux, M. et Mme A. Lafliche, M. et Mme Albert Champagne, M. et Mme Barthélemy Rocher, Famille Léon Pelletier, Mme Remi Lafontaine, M. et Mme J.-H. Aubé, Mlle Doria Aumont, M. R. Aumont, M. et Mme Dominique Tessier, Notaire P.-L. Casaulon, Notaire et Mme J.-A. Lessard, Dr J.-A. Rouleau, Dr Edmond Rouleau, M. Roger Normandeau, Notaire J.-M. Bonin, Mlle J.-M. Lessard, Mme J.-E. DesSerres, M. et Mme J.-A. Tellier, Famille A.-L. Caisse, Mlle Yvette Chenard, M. et Mme Charles Magnan, M. Lucien Caron, M. et Mme Léo Denis, Famille Siméon Lafrenière, M. et Mme J.-A. Champoux, Famille Henri Larivière, M. et Mme J.-M. Mathieu, M. J.-B. Ferland, Famille D. Ferland, M. et Mme Camille Ducharme, Famille Isaac Grégoire, Famille Edouard Giroux, Famille

La qualité prime tout LE THÉ VERT "SALADA" 'Tout frais des plantations'

P.D. Sanschagrin, M. et Mme Lorenzo DeGrandpré, Mme Hildège Tessier, M. et Mme Paul Lafard, Famille Joseph Laforest, M. Victor Sylvestre, Mlle Alice Morrison, Famille L.-P. Conlombe, Mlle Cécile Piette, Mlle Rachel Roy, Mlle Lucienne Caron, Mlle Jeannette Champagne, M. T.-E. Hatton, M. J.-D. Caisse, M. Marcel Gauthier, M. et Mme Albert DeGrandpré, M. Alfred Longpré, M. et Mme J.-A. Brûlé, M. et Mme Paul Aucoin, Famille J.-O. Lavallée, M. et Mme Azelus

Lavallée, M. et Mme Hubert Joly, M. et Mme Norbert Hénault, M. et Mme Avila Bellehumeur, Famille Napoléon Picard, Mlle Juliette Bérard, M. et Mme Georges Boucher, M. et Mme Viateur Bacon, Famille Joseph Lefebvre, Mme Paul Blais, M. et Mme Olympie Bacon, Famille Jérémie Dubé, M. et Mme Eugène St-Jean, M. Osée Joly, Mme Dionis Roy, Garde R. Rainville.

A la famille cruellement éprouvée, nous réitérons l'expression de nos plus vives sympathies.

J. A. Landreville Joliette 31 Place Lavaltrie Tél. 79 PLOMBERIE ET SYSTEME DE CHAUFFAGE Spécialité: ouvrage en Tôle. Bruleurs à l'huile Oil-O-Matic le plus économique sur le marché. Seul agent autorisé du Frigidaire produit de General Motors. Pompes de toutes sortes.

BONNES NOUVELLES au public acheteur d'automobile. La compagnie Berthierville Automobile Ltée vendra cette année, la ligne complète des produits "Studebaker", voitures entièrement construites au Canada, d'une valeur sans précédent.-- Gros sedan à six cylindres, moteur 66 forces.-- Studebaker Rockné pour \$999.00, au complet et livré à votre domicile. Ainsi qu'une ligne complète de Camions d'une valeur incomparable à des prix défiant toute compétition. Une ligne complète de poêles de première qualité, pour \$45. et plus. Bonne nouvelle aux Ménagères. Voici le nouveau moulin électrique "Thermo", d'une valeur régulière de \$135.00, pour le prix populaire de \$80.00. Demandez-nous des renseignements concernant notre garantie de 12 ans sur notre machine à laver. Radios! Radios! Attrayant pour tous nous vendons aussi les marques de Radios suivantes: Victor, Philco, DeForest, Marconi et Spanton. Radios électriques complets et installés: \$49.50 et plus. Important. — Remarquez que nous sommes les seuls agents pour le brûleur à l'huile "Petro". N'oubliez pas que ce brûleur à l'huile s'allume automatiquement à l'électricité. Prix: \$45. et plus. Il est une valeur intéressante, qui ne fut jamais jusqu'ici offerte au public, c'est notre accumulateur (storage) 11 plaques, à \$5.95. Garanti pour un an. Suivez nos annonces et nous vous publierons pour le printemps, une liste de prix sans égal pour vos pneus. Nous tenons à aviser nos clients que tout ce que nous offrons dans cette annonce, sont des produits de première qualité et garantis. Tous ces produits sont de fabrication canadienne. BERTHIERVILLE AUTOMOBILE LIMITEE J.-A. LAFOREST Gérant BERTHIERVILLE TEL. Bureau-chef 40 Succursale 141 Résidence 82